

Direction de la Santé Publique et de l'Offre Médico-Sociale Département de Sécurité des Soins et des Produits de Santé Cellule Régionale d'Hémovigilance

Les fiches « aides mémoire » en transfusion

Dr Christian HADRZYNSKI, CRH Aquitaine



Elaborées par le groupe « Recherche et Démarche Qualité » de la SFTS

Réalisées sur le principe des « 10 points à connaître ».

- Le correspondant d'hémovigilance en établissement de santé
- Le prescripteur de produits sanguins labiles
- La transfusion de concentrés de globules rouges
- La gestion d'un dépôt de sang
- Le technicien de laboratoire en transfusion sanguine

Disponibles sur le site de la SFTS

Ces documents pédagogiques sont à adapter à vos établissements

Pour recevoir la version originale d'un ou de plusieurs documents, contacter <u>le secrétariat</u> <u>de la SFTS / jboffety@ints.fr</u>

Transfusion de CGR en « URGENCE VITALE : (UV) »

Stratégie médicale

Appel téléphonique au site de délivrance ETS ou dépôt en précisant le degré d'urgence à reporter sur l'ordonnance

Les PSL ne seront délivrés que sur présentation des prélèvements pré-transfusionnels et de l'ordonnance de prescription.

• Urgence Vitale Immédiate (UVI) :

Délivrance immédiate < 30 minutes Si groupe patient non disponible, commencer par donner CGR O RH-1 non isogroupe

• Urgence Vitale (UV) :

Délivrance en 30 minutes dans le groupe du

· Urgence Vitale relative (UVR) : Délivrance rapide après détermination du groupe sanguin et réalisation de la RAI. Délai < 3H

RAPPEL:

L'urgence vitale ne dispense pas des vérifications habituelles : contrôle à réception et contrôle ultime obligatoire au lit du patient.

Les plaquettes et les PFC se transfusent de préférence dès réception à l'aide d'un transfuseur comme pour les CGR.

Numéros de téléphone et fax utiles

Correspondant d'hémovigilance :

- ES Tel

- ETS Tel Fox

Service de distribution/délivrance FTS:

Tel Fax

Aide mémoire La transfusion de CGR



LOGO Centre

Hospitalier

10 points à connaître

- 1 Information du patient par le médecin
- 2 Examens IH pré-transfusionnels
- 3 Ordonnance de prescription de CGR
- 4 Transport
- 5 Réception dans le service de soins
- 6 Transfusion de CGR
- 7 Conduite à tenir en cas d'incident transfusionnel
- 8 Fin de transfusion de CGR
- 9 Traçabilité obligatoire
- 10 Information et suivi posttransfusionnels

Abréviations :

- CGR : Concentré de Globules rouges
- CTSA : Centre de transfusion des armées
- DD : Dépôt de Délivrance
- ETS : Établissement de transfusion sanguine
- ES : Etablissement de Santé
- FD : Fiche de déliymnce
- III : Immuno-hématologie
- document IH: document de groupage/RAI
- PSL.: Produit sanguin labile
- PTU : Contrôle pré transfusionnel ultime
- RAI : Recherche d'anticorps irréguliers anti-
- érythrocytaires :
- ÚV: Úrgence Vitale

Ce document a été élaboré selon les procédures et protocoles transfusionnels détaillés dans le classeur « Sécurité Transfusionnelle »

du Centre Hospitalier de XXXX conformément aux Bonnes Pratiques Transfusionnelles.

Validé par le « Comité de Sécurité Transfusionnelle et d'Hémovigilance » du "X mois" 2012

· Remise et explication au patient par le médecin

1 - Information du patient

- par le médecin : orale et tracée document d'information pré-transfusionnelle. Recueil du consentement éclairé oral en présen
- d'une tience personne, avec tracabilité

(9 Sinon, noter le refus sur le Dossier patient (médico-lécal).

2 - Examens IH pré-transfusionnels

 Groupage ABO RHI, phénotype RH KELI, phénotypa étendu (si besoin), RAI et épreuve de compatibili directe au laboratoire si récessoire.

> pour 1 document de groupage réglementaire : réalis 2 prélèvements distincts par 2 personnes différentes e préférence : contrôle minutieux de l'identité patient « so concordance over tubes et hons

> RAI valide moins de 3 jours, voire moins de 21 jours e absence d'épisodes immunisants dans les 6 mois, et si convention préalable entre ES et ETS.

3 - Ordonnance de Prescription de

- Identification de l'ES et du service de soins
- Identification du patient
- Nom et signature du médecin prescripteur Date et heure de la prescription et de la transfusion
- Degré d'urgence
- Type, qualification et quantité de PSL demandés

4 -Transport

- Délivrance des CGR à partir du dépôt ou du site ETS. Respect de la logistique et des bonnes pratiques de
 - Service de délivrance + > Service de soins

5 - Réception dans le service

de soins

Vérifier la bonne destination (service) des produits et les conditions de transport

la fin pour chaque unité et juste avant sa transfusion. Si Discordance = Arrêt de la transfusion

- Concordances : Patient/documents/produit Vérifier l'identité du patient conscient en lui faisant décliner et épeler son nom de naissance, prénoms, date de naissance (si inconscient, se référer au bracelet du patient ou au dossier médical). Comparer : identité /FD-doc IH, prescrip Vérifier concordances groupe/FD-CSR-doc II+, Vérifier concordances numéro produit/FD.
- · Compatibilité ABO et transfusion: Réaliser et valider le contrôle ABO sur la carte de contrôle ultime pré-transfusionnel.
- Brancher la transfusion Débit : lent pendant les 15 premières mn avec présence obligatoire puis 7 ; surveillance pouls, T.A., t", état général : avant-pendant-après (+ 1 heure). Temps de transfusion moyen de 1h par CSR, fonction de l'état clinique du patient.

- Compléter le dossier transfusionnel,
- Renvoyer les CGR non utilisés au dépôt ou au site de délivrance ETS.

10 - Information et suivi posttransfusionnels

> responsabilité médicale

- Ordonnance post-transfusionnelle pour la RAI (à réaliser dans un délai de 1 à 3 mois)
- Information du médecin traitant.
- Information post-transfusionnelle à remettre au patient.